

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

COACH'FIT - CF CONSULTING



ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de service (ci-après les « **Conditions Générales** ») s'appliquent à la fourniture de services de bilan personnalisé (ci-après les « **Services** ») par la société CF CONSULTING, (ci-après : « **la Société** »), et à la fourniture de services de coaching sportif à domicile (ci-après les « **Cours** »), par le coach sportif licencié ayant conclu un contrat de licence de marque avec la société CF CONSULTING (ci-après le « **Coach** ») à toute personne physique majeure considérée comme un consommateur au sens de l'article préliminaire du Code de la consommation (ci-après : « **le Client** »).

ARTICLE 2. OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

Les Conditions Générales sont rendues opposables dans leur totalité au Client par leur communication au Client, selon le mode de réservation des Services de celui-ci.

Si le Client réserve les Services par l'intermédiaire d'un système informatique, il acceptera être soumis à la dernière version en vigueur des Conditions Générales en cochant une case à cet effet dans le processus informatique de réservation, qu'il peut télécharger, imprimer et conserver.

Si le Client réserve les Services par courriel ou de toute autre manière, la version des Conditions Générales opposable au Client sera la dernière version communiquée par écrit par la Société, y compris en annexe à tout document fourni par la Société au Client, tels que les factures, et/ou celle disponible sur le Site lors de son utilisation par l'Utilisateur qu'il peut télécharger, imprimer et conserver.

La Société peut modifier à tout moment les présentes Conditions Générales, étant précisé que seules les Conditions Générales en vigueur au jour de la réservation des Services par le Client sont applicables.

Toute modification aux Conditions Générales proposée par le Client et non acceptée formellement par la Société sera inopposable à la Société.

Le fait que la société la Société ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Conditions Générales.

ARTICLE 3. OFFRE DE SERVICES

Dans le cadre des présentes Conditions Générales, la Société propose au Client les Services Principaux (ci-après les « **Services Principaux** ») suivants :

- Réalisation d'un bilan initial de condition physique personnalisé avec le Client au Studio COACH'FIT au cours duquel la Société réalise une analyse simplifiée du corps et de ses capacités fonctionnelles à réaliser avant de démarrer le premier Cours, et qui sera ensuite transmis au Coach, ce que le Client accepte expressément, à savoir le(s) coach(s) sportif(s)

professionnel(s) choisis par le Client ayant conclu un contrat de licence de marque avec la société CF CONSULTING et qui satisfait(ont) aux critères de la Charte qualité établie par CF CONSULTING, qui pourra comprendre, notamment :

- La fourniture d'un formulaire sur les objectifs, les sports effectués de manière significative, les pathologies et autres facteurs de risque, à remplir par le Client ;
 - La réalisation de tests physiques et analyses sur appareillage au Studio COACH'FIT ;
 - La réalisation d'une fiche synthèse pouvant détailler une défaillance du Client lors du bilan et qui sera transmis à son professionnel de santé ainsi qu'au Coach, ce que le Client accepte expressément ;
 - Présentation des différentes formules de coaching personnalisé proposées par la Société ;
 - Proposition d'un Coach correspondant aux attentes du client, et à ses besoins, identifiés en fonction des résultats obtenus lors du bilan et des tests, et en fonction des éléments de réponse du formulaire ;
 - Conseils sur la fréquence des Cours à effectuer (ne remplace pas l'avis du Coach).
- Un bilan annuel minimum pour :
 - Évaluer la progression ;
 - Si besoin :
 - Revoir les objectifs ;
 - Re-cibler les entraînements.

Les bilans qui seraient réalisés par la Société ne constituent pas des bilans de santé réalisés par un médecin et n'ont pas vocation à se substituer à un avis médical d'un professionnel de santé.

Dans le cadre des présentes Conditions Générales, la Société propose au Client les Services Additionnels (ci-après les « **Services Additionnels** ») suivants :

- Accès et mise en relation avec les Coachs ayant souscrit au contrat de licence de marque et soumis à la Charte qualité COACH'FIT ;
- Réception des Newsletters avec conseils ;
- Participation aux Jeux concours ;
- Proposition des offres des partenaires ;
- Accès aux ateliers à thème (maux de dos, périnée, etc) ;
- Accès aux Activités annexes proposées par la Société (longe côte, etc) ;
- Aide à la mise en relation entre les professionnels de santé du client.

Les Services Principaux et les Services Additionnels constituent ensemble les Services (ci-après les « **Services** »).

ARTICLE 4. ENGAGEMENT

La prestation des Services est établie pour une période indéterminée et n'est assortie d'aucune durée minimale initiale.

Si le Client ne réalise aucun Cours avec un Coach pendant 4 (quatre) semaines, le Client perdra

le bénéfice des Services Additionnels tels que définis à l'article 3 des Conditions Générales.

Le Client s'engage à communiquer à CF Consulting, et au Coach le cas échéant, des informations sincères, loyales et complètes pour la réalisation des Services (contre-indications, pathologies, survenance d'un accident, etc.), et ce, pendant toute la durée de réalisation des Services.

En cas d'omission ou de communication d'information erronée, mensongère ou de nature à induire en erreur CF Consulting ou le Coach, le Client ne pourra engager la responsabilité de CF Consulting ou du Coach.

ARTICLE 5. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les différents tarifs sont affichés sur le Site internet www.coach-fit.com, dans la page Tarifs.

Le tarif initial énoncé à l'article 3 des présentes Conditions Générales, sera facturé lors de la réalisation du bilan initial par CF Consulting ou un tiers. Cependant, il est à noter que si le Client souscrit à une offre spéciale, visible sur la page tarif du Site internet www.coach-fit.com, le tarif initial peut être offert sous condition d'engagement.

Par la suite, le tarif complémentaire sera facturé pour chaque Cours effectué. En cas de cessation des Cours, les montants déjà versés par le Client depuis le dernier bilan réalisé seront conservés par CF Consulting.

Le paiement du tarif complémentaire s'effectue mensuellement, en fonction du nombre de Cours effectués au cours du mois, et fait l'objet d'un prélèvement bancaire. Dans l'éventualité où le Client ne procède pas au règlement, il ne pourra prétendre à l'exécution des prestations de Services, telles que définies dans les présentes Conditions Générales.

Concernant le paiement du tarif initial, les modalités acceptées incluent les virements bancaires et les chèques. Pour les prélèvements bancaires, un relevé d'identité bancaire ainsi que la signature du mandat de prélèvement fourni seront exigés. Les chèques doivent être accompagnés d'une pièce d'identité valide. Dans le cas contraire, CF Consulting se réserve le droit de les refuser.

ARTICLE 6. CONDITIONS DE PRESTATION DES SERVICES PRINCIPAUX

Le Client réserve les Services Principaux soit directement en ligne par le biais du site internet www.coach-fit.com, soit en envoyant une demande de réservation par mail à l'adresse suivante : contact@coach-fit.com, en précisant :

- la date souhaitée d'exécution des Services ;
- les informations nécessaires à l'identification du Client.

La Société peut :

- confirmer la date souhaitée d'exécution des Services, ou ;
- proposer au Client une autre date.

Le Client devra alors confirmer dans un délai de 3 (trois) jours la date d'exécution des Services.

La vente des Services Principaux ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la réservation par la Société.

Si le Client souhaite modifier la date d'exécution des prestations des Services Principaux après l'acceptation de la réservation par la Société, celui-ci doit en faire la demande soit directement en ligne par le biais du site internet www.coach-fit.com, soit par mail à l'adresse suivante : contact@coach-fit.com, sous réserve d'un préavis de 2 (deux) jours avant la date convenue initialement.

Si le Client souhaite annuler la prestation des Services, il devra notifier la Société soit directement en ligne par le biais du site internet www.coach-fit.com, soit par mail à l'adresse suivante : contact@coach-fit.com. Si l'annulation intervient dans un délai inférieur ou égal à 2 (deux) jours avant la date de prestation convenue initialement, le Client devra payer l'intégralité du prix mentionné à l'article 5 des Conditions Générales.

Les Services Principaux seront exécutés au Studio COACH'FIT dont l'adresse est la suivante :

10 allée François Joseph Broussais, 56000 VANNES

Pour les besoins de l'exécution des Services Principaux, le Client devra porter une tenue de sport.

ARTICLE 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le simple fait d'accepter les présentes Conditions Générales auprès de la Société ne confère aucun droit au Client sur les marques appartenant à la Société ou à des tiers. Dès lors, le Client ne dispose d'aucun droit sur les marques, brevets, dessins et modèles, signes distinctifs, droits d'auteurs, études, travaux, supports pédagogiques ou tous documents, écrits ou électroniques, de la Société.

Le Client s'interdit donc notamment de réaliser tout acte pouvant être qualifié de contrefaçon, de déposer toute marque, brevet, dessins ou modèles pouvant être considéré comme contrefacteur, d'utiliser les marques, brevets, dessins et modèles ou signes distinctifs pouvant être considérés comme contrefacteur comme enseigne, dans sa devanture, sur ses documents ou encore sur son site Internet et d'une manière générale sur tout support de communication qu'elle utiliserait.

ARTICLE 8. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles du Client sont collectées par la Société pour la gestion des prestations de Services, et sous réserve de son consentement pour que lui soient adressées les propositions de Services annexes proposés par la Société, pour la participation aux jeux concours organisés par la Société, pour que lui soient relayées les offres de la Société et des partenaires de la Société, et enfin que lui soient envoyées les Newsletters de la Société.

La Société partage les données personnelles du Client pour ces seules finalités avec les Coachs pour l'exécution de leur prestation de coaching sportif et avec des tiers procédant à leur traitement pour son compte. La Société s'engage à ne divulguer aucune information personnelle à d'autre tiers sans l'autorisation du Client, sous réserve des communications qui pourraient lui être imposées par la loi, la réglementation et les tribunaux.

La Société s'engage à conserver les données personnelles du Client en conformité avec la réglementation en vigueur, à savoir la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, la Directive 95/46/CE sur la protection des données et tout règlement ou instrument associé, ainsi que toute autre loi, réglementation, exigences réglementaires et codes de conduite

applicables en matière de protection des données à chaque Partie ou toute autre législation, réglementation, règles et codes de conduite qui transposent ou remplacent ce qui précède, y compris le Règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données.

Enfin, conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le Client pourra à tout moment exercer son droit d'accès aux données le concernant, son droit d'opposition et son droit de rectification ou de suppression. Toute demande effectuée dans ce cadre doit indiquer le nom, prénom, adresse postale et l'email du Client et être adressée :

- par email à l'adresse suivante : dpo@coach-fit.com
- par courrier postal à l'adresse suivante : CF CONSULTING - DPO, 10 allée François Joseph Broussais,, 56000 VANNES

ARTICLE 9. RÉTRACTATION

Le Client a le droit de se rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du présent contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à la Société sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration claire (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Pour ce faire, le Client peut utiliser le formulaire de rétractation figurant en Annexe 1, mais ce n'est pas obligatoire.

Le Client peut également remplir et transmettre le formulaire de rétractation ou une autre déclaration de rétractation claire sous forme électronique à l'adresse email suivante : contact@coach-fit.com

Si le Client fait usage de son droit de rétractation, la Société lui enverra sans délai un accusé de réception de sa déclaration correspondante (par exemple par courriel).

Toutefois, conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut plus être exercé dès lors que le Client a accédé aux Services.

ARTICLE 10. MÉDIATION DES LITIGES DE CONSOMMATION

Après avoir saisi le service client de la Société et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le Client pourra saisir un Médiateur dont les coordonnées sont les suivantes :

Association des Médiateurs Bretagne Ouest (AMBO)
12 rue Colbert, 56100 Lorient

Le médiateur a pour mission de tenter, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Le Client reste cependant libre d'accepter ou de refuser le recours à la médiation et de saisir les juridictions compétentes.

Le Client est également informé qu'il a la possibilité de recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) pour régler leurs litiges : www.ec.europa.eu/consumers/odr/

ARTICLE 11. DISPOSITIF BLOCTEL

Le Client, qui ne souhaite pas faire l'objet d'un démarchage téléphonique, déclare être informé(e) du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique, prévu à l'article L223-1 du Code de la consommation, sur le site Internet www.bloctel.gouv.fr ou par courrier adressé à Société Opposetel, Service Bloctel – 6, rue Nicolas Siret – 10 000 Troyes. Toute personne inscrite sur cette liste ne pourra être démarchée téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes ou lorsque la personne concernée en aura fait expressément la demande, pendant une période librement fixée par elle ou à défaut, dans un délai de 3 mois à compter de la date de sa demande. Cette inscription est gratuite et valable trois ans à compter de la confirmation de son inscription sur ladite liste.

ARTICLE 12. DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est, pour sa validité, son interprétation et son exécution soumis à la loi française.

ARTICLE 13. RÈGLEMENT DES LITIGES ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Tout litige en lien avec les présentes Conditions Générales ou les Commandes effectuées en application de celles-ci sera soumis à la compétence du tribunal du lieu de résidence du Client sauf s'il décide de porter le litige devant un autre tribunal compétent, tel que notamment : le lieu où il demeurerait au moment de la conclusion des Conditions Générales, le lieu où il demeurerait au moment de la survenance du fait dommageable.

ANNEXE 1 - FORMULAIRE DE RÉTRACTATION



Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter des **Conditions Générales**.

À l'attention de **CF Consulting - Service Clientèle - 10, allée François Joseph Broussais, 56000 VANNES**.

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Réservé le : / /

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

.....

Rétractation le : / /

Signature du consommateur :

--

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

COACH SPORTIF COACH'FIT



ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de services (ci-après les « Conditions Générales ») s'appliquent à la fourniture de services de coaching sportif à domicile après bilan personnalisé réalisé par la société CF CONSULTING (ci-après les « Cours »), par le coach professionnel coach sportif licencié ayant conclu un contrat de licence de marque avec la société CF CONSULTING après avoir satisfait aux critères de la Charte qualité établie par CF CONSULTING (ci-après « le Coach ») à toute personne physique majeure considérée comme un consommateur au sens de l'article préliminaire du Code de la consommation (ci-après : « le Client »).

ARTICLE 2. OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE

Les Conditions Générales sont rendues opposables dans leur totalité au Client par leur communication au Client, selon le mode de réservation des Cours de celui-ci.

Si le Client réserve les Cours par l'intermédiaire d'un système informatique, il acceptera être soumis à la dernière version en vigueur des Conditions Générales en cochant une case à cet effet dans le processus informatique de réservation, qu'il peut télécharger, imprimer et conserver.

Si le Client réserve les Cours par courriel ou de toute autre manière, la version des Conditions Générales opposable au Client sera la dernière version communiquée par écrit, y compris en annexe à tout document fourni par le Coach au Client, tels que les factures, et/ou celle disponible sur un site internet permettant la réservation des Cours par le Client dans un format qu'il peut télécharger, imprimer et conserver.

Le Coach peut modifier à tout moment les présentes Conditions Générales, étant précisé que seules les Conditions Générales en vigueur au jour de la réservation des Cours par le Client sont applicables.

Toute modification aux Conditions Générales proposée par le Client et non acceptée formellement par le Coach sera inopposable au Coach.

Le fait que le Coach ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Conditions Générales.

ARTICLE 3. OFFRE DE SERVICES

3.1 Description des Services

Dans le cadre de la souscription des services principaux et additionnels proposés par la société CF CONSULTING par le Client, le Coach animera des Cours de sport au domicile (ci-après : « le Lieu de réalisation »).

Le Coach assure les Cours conformément aux règles de l'art et y apportent tout le soin, le professionnalisme, la disponibilité et la diligence nécessaire, dans le respect de la Charte qualité COACH'FIT établie par CF CONSULTING.

3.2 Organisation des Cours et planning



La réservation des Cours s'effectue directement auprès du Coach selon les modalités suivantes : durant le Cours, par téléphone ou par email.

Le Coach valide avec le Client le Lieu de réalisation des Cours, et après avoir vérifié son planning, fixe avec le Client la date et l'heure du Cours, qui lui sont ensuite confirmées à l'oral, par sms ou par email à l'adresse indiquée par le Client.

3.3 Retards et/ou annulation des Cours

Le Client est tenu de respecter les rendez-vous et les horaires préalablement définis par le Coach.

Tout Cours annulé dans un délai de moins de vingt-quatre (24) heures avant la date prévue sera du.

Tout retard du Client sera automatiquement décompté du temps du Cours.

En cas de retard du Coach, celui-ci doit rattraper le temps perdu en fin de séance ou sur la séance suivante.

Une séance peut être annulée par le Coach jusqu'à une (1) heure avant le début de cette dernière. Le Coach doit alors informer le Client par téléphone, SMS ou par email, et s'engager à rattraper le Cours à un autre horaire où le Client est disponible.

Si le Lieu de réalisation choisi par le Client se trouve à l'extérieur (le lieu doit répondre aux exigences imposées par la déclaration SAP délivrée par la DREETS), le Coach se réserve toutefois le droit de reporter le cours jusqu'à une (1) heure avant le début du cours en cas de conditions météorologiques ne permettant pas sa tenue, ou de modifier en accord avec le Client, vers un Lieu de réalisation couvert.

Le Client sera contacté par le Coach par téléphone. En cas d'impossibilité de joindre le Client par téléphone, le Coach informera le client par SMS ou par email que le cours est reporté.

ARTICLE 4. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les Cours sont facturés au tarif négocié et accepté entre le Coach et le Client.

Le tarif comprend la réalisation du cours et le déplacement du Coach vers et depuis le Lieu de réalisation du Cours.

Les prix sont affichés publiquement sur le Site internet www.coach-fit.com en euros (€) toutes taxes comprises.

La facturation se fait mensuellement sur la base du nombre de cours effectués dans le mois.

Les modes de paiement autorisés sont le prélèvement automatique et le virement bancaire.

Pour les prélèvements bancaires, un relevé d'identité bancaire ainsi que la signature du mandat de prélèvement fourni seront demandés.

ARTICLE 5. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles du Client sont collectées par le Coach pour l'organisation et la préparation des Cours.

Le Coach s'engage à conserver les données personnelles du Client en conformité avec la réglementation en vigueur, à savoir la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, la Directive 95/46/CE sur la protection des données et tout règlement ou instrument associé, ainsi que toute autre loi, réglementation, exigences réglementaires et codes de conduite applicables en matière de protection des données à chaque Partie ou toute autre législation, réglementation, règles et codes de conduite qui transposent ou remplacent ce qui précède, y compris le Règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données.



Enfin, conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le Client pourra à tout moment exercer son droit d'accès aux données le concernant, son droit d'opposition et son droit de rectification ou de suppression. Toute demande effectuée dans ce cadre doit indiquer le nom, prénom, adresse postale et l'email du Client et être adressée au Coach par mail ou par courrier postal.

ARTICLE 6. RÉTRACTATION

Dans l'hypothèse où le Client a effectué sa réservation et réglé son Cours via un système électronique de vente à distance, il a le droit de se rétracter de cette vente sans donner de motif dans un délai de quatorze jours à compter de la conclusion du contrat.

Si le Client consommateur souhaite que le Cours soit organisé avant la fin du délai de rétractation, il doit alors adresser sa demande expresse par tout moyen au Coach indiquant qu'il renonce à l'exercice de son droit de rétractation.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier au Coach sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration claire à envoyer par lettre recommandée à l'attention de **CF Consulting - Service Clientèle - 10, allée François Joseph Broussais, 56000 VANNES**.

Si le Client fait usage de son droit de rétractation, le Coach lui enverra sans délai un accusé de réception de sa déclaration correspondante (par exemple par courriel).

Toutefois, conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut plus être exercé dès lors que le Client a accédé aux Services.

ARTICLE 7. RESPONSABILITÉ

Le Coach ne saurait voir sa responsabilité engagée pour tout événement ou accident qui serait la conséquence directe d'une fausse déclaration du Client concernant ses antécédents médicaux et son état de santé lors du bilan initial, ou des bilans intermédiaires réalisés par la société CF CONSULTING.

ARTICLE 8. MÉDIATION DES LITIGES DE CONSOMMATION

Après avoir adressé au Coach une réclamation et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le Client pourra saisir un Médiateur dont les coordonnées sont les suivantes :

Association des Médiateurs Bretagne Ouest (AMBO)

12 rue Colbert, 56100 Lorient

Le médiateur a pour mission de tenter, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Le Client reste cependant libre d'accepter ou de refuser le recours à la médiation et de saisir les juridictions compétentes.

Le Client est également informé qu'il a la possibilité de recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) pour régler leurs litiges : www.ec.europa.eu/consumers/odr/

ARTICLE 9. DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est, pour sa validité, son interprétation et son exécution soumis à la loi française.

ARTICLE 10. RÈGLEMENT DES LITIGES ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Tout litige en lien avec les présentes Conditions Générales ou les Commandes effectuées en application de celles-ci sera soumis à la compétence du tribunal du lieu de résidence du Client sauf s'il décide de porter le litige devant un autre tribunal compétent, tel que notamment : le lieu où il demeurerait au moment de la conclusion des Conditions Générales, le lieu où il demeurerait au moment de la survenance du fait dommageable.

